

**RENOVATION ET ISOLATION PHONIQUE DES BUREAUX
DE LA CHAINE PARLEMENTAIRE (LCP)**
106 rue de l'Université 75007 PARIS
- 11/07/2018 -

C.C.T.P.
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
ENTREPRISE GENERALE

DESCRIPTIF
MOBILIER

MAITRE D'OUVRAGE

L.C.P.-ASSEMBLEE NATIONALE
106 rue de l'Université - 75007 PARIS
représenté par :
Monsieur E. MONIOT

FOURNITURE DE MOBILIER

DE BUREAU R+1 et R+4

La Chaîne Parlementaire-Assemblée nationale (LCP-AN) souhaite améliorer les conditions de travail de ses équipes.

OBJET DU DOCUMENT

Le présent document a pour objet de définir le mobilier à fournir et poser dans le cadre de l'aménagement des bureaux situés au 106 rue de l'Université 75007 PARIS, aux niveaux R+1 et R+4.

Pour les éventuelles modifications électriques et informatiques voir "CCTP TRAVAUX, 2.2 Equipements électriques et informatiques des bureaux".

Ce descriptif complète les indications portées sur les plans et définit les travaux non dessinés.

REGLEMENTATION A OBSERVER

Les Entreprises désignées pour la fourniture du mobilier devront respecter scrupuleusement la description qui en est faite et ce jusqu'au parfait achèvement des travaux.

Les matériaux et leur mise en œuvre devront répondre aux règles de l'Art, lois, décrets, arrêtés, normes et règlements en vigueur à la date de remise de l'offre et notamment :

- La législation concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs,
- Le code du travail et de la Sécurité Sociale,
- Les normes de sécurité contre l'incendie : classement au feu des produits et matériaux,
- Les règles et recommandations professionnelles.

PIECES GRAPHIQUES

L'Entreprise titulaire du lot devra effectuer les relevés de mesures nécessaires à l'exécution des ouvrages dont elle sera responsable.

Elle devra également fournir avant fabrication et mise en œuvre, l'ensemble des plans techniques et d'implantation qui seront à mettre à l'approbation du Maître d'œuvre.

Le planning, le descriptif et les plans devront être signés par les entreprises avant le début des travaux.

Aucuns travaux ne pourront être engagés sans cette approbation sous réserve de voir ceux-ci refusés pour non observation de cette règle.

DESCRIPTION D'INSTALLATION

Les Fournisseurs doivent prendre connaissance de l'ensemble du présent descriptif. Au moment de la consultation, ils sont tenus de faire apparaître ce qu'ils considèrent comme un oubli ou des insuffisances du descriptif.

Le -ou les détenteurs du présent lot conserveront, en tant que spécialistes et en raison de leurs qualifications professionnelles, la responsabilité de la fourniture et de la pose des mobiliers concernés.

Le prix forfaitaire du marché doit comprendre l'ensemble des fournitures et poses décrits et également ceux qui auraient pu échapper aux détails de la description et qui sont indispensables pour le complet et parfait achèvement de l'installation.

MISE A LA DECHARGE

Les fournitures qui ne seront pas mis à la disposition du client seront à emmener à la décharge. Les éventuels frais seront à la charge des entreprises en charge des présents lots.

Une offre de reprise des anciens mobiliers pourra être proposée.

1. MOBILIER

1.1 Mobilier de bureaux

Fourniture et montage sur place de 4 bureaux composés de plateaux en stratifié et piètements métalliques avec goulottes de passages de câbles.

Fourniture et pose de 66 sièges de bureaux réglables recouverts de résille coloris à définir; roulettes, piston, et accotoirs;

Fourniture et pose de 8 tabourets hauts dans la cafétéria;

Fourniture et pose de 4 tables hautes dans la cafétéria;

Fourniture et montage d'une table de réunion de 12 personnes, dimensions 320x80cm;

Fourniture et pose de 12 sièges 4 pieds et accotoirs pour salle de réunion;

Fourniture et pose d'une table basse pour le salon accueil clients;

(Voir Annexe: tableau quantitatif estimatif joint)

1.2 Séparateurs acoustiques

Fourniture et pose d'environ 20 cloisonnettes acoustiques (dimension moyenne de 140 x 125cm);

Fourniture et pose de 66 séparateurs acoustiques latéraux sur les bureaux;

Fourniture et pose de 30 séparateurs acoustiques frontaux;

(Voir Annexe: tableau quantitatif estimatif joint)

2. OPTION AMENAGEMENT MOBILIER

2.1 Mobilier de bureaux

Fourniture et montage sur place de 62 bureaux composés de plateaux en stratifié et piètements métalliques avec goulottes de passages de câbles;

Modifications électriques et informatiques suivant cette implantation;

Fourniture et pose de 66 caissons à roulettes à tiroirs fermant à clef;

(Voir Annexe: tableau quantitatif estimatif joint)

Fait à Paris, le 11 juillet 2018, en 3 exemplaires

(1 pour l'Entreprise, 1 pour le Maître d'Ouvrage, 1 pour le Maître d'ouvrage délégué)

Entreprise Générale

Maître d'ouvrage délégué